

Création de la S.A.R.A.C. ou Société Archéologique du Rougier et des Avant-Causse 1989

Création d'une Société Archéologique

Le St-Affricain a bénéficié, jadis, des travaux d'archéologues de renommée internationale, tels : Emile Cartailhac ou encore l'abbé Frédéric Hermet.

A leur suite, d'autres individualistes poursuivaient les investigations et révélèrent au monde scientifique un patrimoine riche et divers, mais en grande partie inconnu du grand public.

Cela tient au caractère confidentiel de publications réservées aux spécialistes, mais aussi et surtout au souci légitime de protection des gisements contre l'appétit mercantile des pilleurs de sites qui détruisent tout dans leur recherche frénétique de « trésors » qui n'existent que dans leur imagination.

Et pourtant, les racines de notre civilisation sont là qui nous révèlent les hommes d'hier comme le caractère social des communautés antiques : pour peu qu'avec humilité, méthode et esprit scientifique, on veuille bien s'intéresser à elles.

Certes, l'archéologie d'aujourd'hui n'a plus grand chose à voir avec celle d'hier ! Mais elle procure tou-

jours la même joie de la découverte. Notre région recèle encore bon nombre de gisements qui attendent une étude, un sauvetage, une réhabilitation.

A Rodez, Millau, Villefranche, Firmi, des associations archéologiques se sont constituées qui réalisent un beau travail de recherche, mais aussi de formation et de vulgarisation. C'est dans cet esprit que nous souhaitons fonder à St-Affrique une société semblable représentative de tout le pays St-Affricain.

Aussi, si vous portez en vous l'enthousiasme et la curiosité pour cette histoire enfouie dans notre terroir et qui est la vôtre, la Société Archéologique du Rougier et des Avant Causse vous propose de la rejoindre. Ensemble, nous irons à la rencontre de cet « avant hier », sans lequel il n'y aurait pas d'aujourd'hui.

L'assemblée générale constitutive de la société se tiendra au foyer de Caylus le vendredi 21 avril, à 20 h 30. Elle est ouverte à toutes et à tous.

Jean POUJOL.

21 avril 1989, première assemblée générale de la S.A.R.A.C.

Constitution d'une Société archéologique

Le vendredi 21 avril, s'est tenue au Foyer de Caylus, en présence de M. Gérard LAUSSEL, Conseiller Général, et de M. Yves COUDERC, Adjoint au Maire de St-Affrique, l'assemblée générale constitutive de la « **Société Archéologique du Rougier et des Avant Causses** ».

Une trentaine de personnes, venues de tout le St-Affricain, avaient répondu à l'invitation de la S.A.R.A.C., et une douzaine d'autres, s'étaient excusés, en affirmant leur volonté d'adhérer à cette nouvelle Société. La Section archéologique de la MJC de Millau ainsi que la section Spéléologique de la MJC de Roquefort, étaient respectivement représentées par Jean PUJOL et Patrick ROUQUETTE.

Après lecture et approbation des Statuts, l'assemblée se prononça sur la constitution d'un Comité d'honneur, sur proposition de J. PUJOL.

« ... Les deux années écoulées ont ravi à notre admiration à notre affectation, mais pas à notre mémoire de grands noms de la sauvegarde et de l'archéologie Rouergate, qu'il est normal d'honorer... ». « ... Dans ce même esprit, et parce que sans eux nous ne serions pas ici ce soir, il convient de saluer l'énorme travail de nos amis M. et Mme CABANES... ».

Le Comité d'honneur se compose donc comme suit : Jean Arnal, Louis Balsan, Pierre Goth, Michel Labrousse et Pierre Temple.

Présidents Fondateurs : M.-Louise et Pierre CABANES.

Le Conseil d'administration a ensuite été élu :

Président : Jean Pujol ; Vice-présidente : Eliane Hedan ; Secrétaire : Paul Querbes ; Trésorière : Brigitte Godfrain ; Documentaliste : Edouard Peyre ; Conservateur : J.-Pierre Serres ; Archéologie Souterraine : Jean Denis Lacan et Marc Pujol ; Histoire : Yves Couderc.

Un collège de membres associés a ensuite été constitué, comprenant : Les six conseillers généraux des cantons concernés : M. le Maire de St-Affrique, les chefs des établissements scolaires, et la section spéléo de la MJC de Roquefort.

Après avoir remercié l'assemblée, le Président dans son rapport d'orientation, devait préciser que la S.A.R.A.C. se montrerait très vigilante vis à vis des fouilleurs clandestins bien connus :

« ... si la sauvegarde doit passer par la répression à leur encontre qu'ils sachent que nous n'hésiterons pas à saisir les instances responsables, pour qu'ils soient poursuivis selon la loi... ».

Une demande de fouille de sauvetage sera déposée cet été. La S.A.R.A.C. s'attachera à la formation de ses membres aux techniques les plus fines de la fouille, comme à la présentation aux populations concernées le résultat de celle-ci. Les inventaires seront poursuivis, et de nombreuses études mises en chantier. En effet un gros effort de vulgarisation sera entrepris, tant auprès de la population locale, que du monde scolaire. Expositions, conférences, valise pédagogique, l'élaboration d'un bulletin a été évoquées de même que l'accueil d'un congrès départemental.

Première action sur le terrain

(16 avril 1989)

Société Archéologique du Rougier

La Société Archéologique du Rougier et des Avant Causes a sollicité et obtenu de la Direction Régionale des antiquités historiques, une autorisation de fouilles sur le site de MONTAIGUT.

L'intervention consistera à la fouille d'un dépotoir, lequel minutieusement étudié, devrait permettre une meilleure connaissance de la vie sociale au château, jusqu'au XVIII^e siècle.

Un chantier, co-dirigé par Eliane HEDAN, Paul QUERBES et Jean POUJOL, se déroulera du 3 au 16 juillet. Il accueillera les membres de la Société archéologique, mais se veut aussi ouvert, pour quelques places, à tous ceux qui désirent s'initier à l'archéologie.

Pour la bonne organisation du chantier, il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire auprès du secrétaire de la Société archéologique :

M. Paul QUERBES, 10 rue Henri Michel, 12400 Saint-Affrique. Vu le nombre de places limité, il sera donné la priorité aux candidatures des personnes qui peuvent participer au chantier au moins six jours.